



## NATURA SCENA

Guide d'accompagnement au  
développement du festival jaujacquois  
alliant nature et culture



# Table des matières

---

Avant-propos.....	3
Préparation en amont .....	4
Localisation.....	6
Lieux et scénographie .....	8
Construction du projet .....	16
Scenarii .....	20
Le festival et l'environnement .....	22
Sécurité.....	23
Communication.....	25
Financement.....	30

## > Aides de la région

### Soutien aux festivals et fêtes du livre

La région favorise l'aménagement culturel du territoire en soutenant les structures qui organisent des manifestations artistiques de qualité (festivals, fêtes du livre)

### Fonds régional pour l'Innovation Artistique et Culturelle— FIACRE

La politique culturelle de la Région promeut un aménagement culturel concerté, à l'échelle de ses douze départements, une équité renforcée dans l'accès à la culture et le soutien à une expression culturelle diversifiée, en vue de favoriser le développement de ses territoires.

Cette ambition se traduit par un soutien aux projets d'action culturelle, à travers le FIACRE.

# Financements

## > Aides du département

### Fonds d'encouragement aux initiatives locales (FIL)

Soutien à des manifestations d'animations locales d'ordre culturel, patrimonial, socioculturel, sportif, touristique se déroulant dans le département. Ce soutien vient en complément d'un financement local assuré par la commune et/ou l'EPCI.

### Soutien aux structures culturelles du territoire— Aide annuelle au projet

Soutien aux projets / actions portés par les structures culturelles non conventionnées du territoire ardéchois.

- Favoriser l'inscription et la diffusion durables de ressources culturelles sur l'ensemble du département
- Mailler le territoire par un soutien au tissu culturel de proximité
- Soutenir l'émergence et le renouvellement artistiques et culturels
- Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Contribuer à la promotion de la diversité culturelle
- Développer la prise en compte des droits culturels, l'implication citoyenne dans la culture, et le lien social
- Encourager l'innovation et les démarches de coopération

# Avant-propos

Ce projet est issu de la démarche VILLAB, laboratoire d'étude pluridisciplinaire impulsé par le CAUE 07 et l'ADT ardéchoise. Ce bureau d'étude est composé de sept stagiaires en architecture, paysage, urbanisme et tourisme travaillant de mars à juillet 2018 sur les villages d'Antraïgues-sur-Volane, Jaujac, Meyras et Thueys labellisés « Village de Caractère ». Des diagnostics territoriaux ont été réalisés, mettant en avant les enjeux majeurs de ces territoires d'étude. Des projets répondant à ces problématiques ont par la suite été proposés et développés.

### Le projet :

Le projet de Jaujac est parti du diagnostic d'un village à la vie locale animée et dynamique, marquée par une diversité et une mixité sociale très présente, qui s'articule principalement autour de la place grâce à ses multiples usages. Notre conclusion était que la prédominance de cette place occulte un patrimoine riche autant en termes d'architecture que de paysage, empêchant sa mise en valeur ainsi que sa fréquentation. Notre volonté a donc été de décentraliser l'attention et la vie du village de la place centrale du Champ de Mars qui, bien qu'unique et attrayante, a tendance à faire de l'ombre aux autres richesses de la commune, notamment géologiques et naturelles.

L'objectif du projet "Natura Scena" est de mettre en valeur le patrimoine naturel de Jaujac grâce à des événements artistiques qui auront lieu en plein air, dans des espaces naturels. Il permettra d'attirer les visiteurs et habitants au-delà de la place, très fréquentée et attrayante, afin de présenter un aspect différent du village. Jaujac, qui plus est siège du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, pourra donc associer son image comme celle d'une destination alliant nature et culture, dans un objectif d'ouverture à la culture et de respect de la biodiversité.

# Préparation en amont

La philosophie du festival étant d'allier nature et culture, il sera indispensable de penser à la relation entre la production artistique et l'environnement naturel. La scénographie et l'esthétisme devront être imaginés pour mettre en valeur les lieux afin qu'art et nature viennent se compléter mutuellement.

## > Le facteur humain

L'association peut proposer aux habitants de s'impliquer dans le cadre du festival et ce, de différentes manières ; être figurant bénévole, fabriquer des éléments de décor ; ce qui permettra de transformer ce projet en une aventure collective facteur de lien social et de cohésion à Jaujac. L'implication des Jaujacquois sera également une manière de pérenniser l'événement en fédérant des personnes autres que les membres de l'association autour de ce projet.

## > Définir le public cible

Le public visé est un public famille ainsi que les couples, deux cibles visitant majoritairement les Villages de Caractère.

L'importance est de mobiliser et intéresser autant les habitants que les visiteurs. L'inclusion des locaux est primordiale afin de permettre de pérenniser le festival et de l'inscrire dans la durée.

## > Rétroplanning (à titre indicatif)

M -2	Demander les assurances et autorisations Réaliser les visuels
M -1,5	Imprimer les affiches et tracts
M -1	Afficher et tracter Faire la promotion de l'événement sur internet et les réseaux sociaux Rédiger le communiqué de presse Elaborer le plan du site et des installations Organiser les rôles et responsabilités des bénévoles
J -10	Envoyer le communiqué de presse Relancer les journalistes S'assurer de la disponibilité de l'ensemble du matériel
J -1	Aménager le site
J -J	Accueillir les journalistes et partenaires
J + 2 semaines	Faire le bilan général de l'événement (qualitatif, financier quantitatif) Remercier les partenaires et journalistes

#### La mailing list :

Utilisez la mailing list de votre association et étoffez là au fur et à mesure des événements. Elle servira à communiquer sur les actualités de l'association.

Le visuel du festival doit être visible directement dans le corps du mail. Envoyez également cette information auprès des médias locaux, les forums d'événements similaires au festival dans la zone géographique, les sites des agendas culturels etc.

#### Les sites internet :

Le site internet de l'association porteuse du projet peut être une vitrine pour la promotion du festival. Il peut permettre de remplacer un dossier de presse en renvoyer vers le site à la fin du communiqué de presse notamment.

Il est utile afin d'y communiquer le programme, l'itinéraire pour se rendre sur le lieu, des informations pratique ou encore l'inscription en ligne.

Sélectionner des pages et sites importants du territoire qui pourront relier l'information tels que le site du PNR des Monts d'Ardèche, de la communauté de commune des Sources et Volcans ou encore celui de la mairie de Jaujac. Publiez également vos annonces d'événements sur les sites agendas.

#### Les réseaux sociaux :

Les réseaux sociaux peuvent être un canal de communication très efficace. L'important sera de publier régulièrement du contenu à propos de l'événement. Si vous choisissez ce mode de communication, pensez à l'inclure dans votre rétroplanning et listez en amont les différents contenus possibles (la préparation, la diffusion du programme, les bénévoles etc).

#### > Choisir la date du festival

Le but est de créer un événement qui aura lieu sur les ailes de saison afin d'élargir la saison touristique de Jaujac mais également de concerner les habitants et locaux. Le choix se porterait donc entre mai et septembre. Le mois de mai et ses jours fériés permettant de longs week-ends serait idéal puisqu'il attirerait les deux cibles citées ci-dessus. Néanmoins, bien que moindres, des manifestations sont déjà prévues sur la commune à cette époque. En septembre, l'école ayant repris, les familles seraient plus rares mais les manifestations étant bien moins nombreuses à l'échelle du département, les locaux seraient possiblement plus attirés par l'événement.

## Localisation



### >> Auprès du public

Les affiches, flyers et banderoles.

Banderole : installez une ou deux banderoles à des points clefs, notamment au rond-point de Prades. Elles doivent être simples et permettre à un conducteur de comprendre en un coup d'œil de quoi il s'agit, du lieu et de la date.

Affiches : Les affiches reprennent le visuel du festival, elles ne doivent pas être plus grandes qu'un format A3 notamment pour que les commerçants acceptent de les afficher sur les vitrines. Attention à ne pas transmettre les affiches trop tôt afin qu'elles ne soient pas arrachées ou recouvertes par d'autres événements.

Il faut se soumettre à la réglementation en matière d'affichage de publicités extérieures. Le maire de chaque commune a désigné au préalable par arrêté des lieux exclusivement destinés à recevoir des affichages. L'affichage publicitaire peut être imprimé sur papier blanc mais il devra obligatoirement comporter des caractères ou illustrations en couleurs pour éviter toute confusion avec les affichages administratifs.

Flyers : Les flyers, de format A5 peuvent être transmis aux commerçants (restaurants, boutiques) ainsi qu'aux acteurs du tourisme (office de tourisme, gîtes, camping, hôtels...).

Il faut ajouter le n° de SIRET, l'identification de l'entreprise concernée et du numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés.

Mentions légales obligatoires concernant les produits imprimés :

- La phrase « Ne pas jeter sur la voie publique » doit apparaître sur le visuel.
- Le nom de l'imprimeur et/ou de l'annonceur doit figurer ou le N° de SIRET.

- Dans le corps du dossier, il devra répondre aux 5 questions type du journaliste: qui a dit quoi, où ça et quand, comment et pourquoi. En somme, le corps du texte sert à donner plus d'explication à propos de ce qui a été annoncé dans le chapô.
- Une citation d'un porte-parole, expressément nommé, qui résume la position de votre organisation et sera facilement reprise par le journaliste qui fera passer votre message.
- Le nom de l'expéditeur et les coordonnées de contact pour les médias (un ou plusieurs téléphones portables, un ou plusieurs comptes twitter des porte-paroles)

#### Quels médias ?

Définissez les médias que vous voulez toucher, vous pouvez vous adresser aux médias nationaux consacrés à la culture qui pourront être intéressés par le festival. Au fur et à mesure de vos recherches et contact constituez vous un carnet d'adresses afin de le réutiliser pour vos futurs événements.

#### Les médias de proximité :

Contactez en priorité les médias de proximité qu'ils soient télévisuels, radiophoniques ou écrits. Ils sont des acteurs importants de la région et seront les plus à même de communiquer à propos de l'évènement; contactez Fréquence 7, France 3 région, RCF, le Dauphiné Libéré...

N'oubliez pas d'archiver et de conserver toute apparition qui pourront vous permettre d'alimenter vos futurs dossiers de communication.

Référencer l'événement en créant une fiche sur <https://www.apidae-tourisme.com/>. La création de la fiche permettra de répertorier le festival dans cette base de données utilisée par l'ADT, les offices de tourisme mais également les journaux locaux qui reprennent ces informations pour leurs agendas.



## Lieux et scénographie

Avec sa circonférence d'environ 1 kilomètre, le volcan de Jaujac forme un formidable amphithéâtre naturel qui peut accueillir plusieurs centaines de personnes. La personne qui se trouve au centre de son cratère jouit d'une vue à 360° sur la végétation qui a recouvert entièrement la Coupe. Calme, isolé des bruits de la vallée, immergé dans la nature, ce site naturel reste sûrement le plus représentatif de la commune de Jaujac. De plus, le terrain plat du cratère, la proximité avec le centre-bourg (dix minutes de marche depuis la place du village et cinq minutes depuis le Château de Rochemure), en font le lieu idéal pour accueillir des manifestations attirant un grand public.



## Communication

### > Impact écologique

Essayez de minimiser au maximum les impressions ; faites la part entre ce qui peut être communiqué via Internet (les invitations, les dossiers et le communiqué de presse, les annonces de l'événement, etc) et ce qui doit être absolument imprimé tels que les affiches et flyers ou la signalétique.

Assurez-vous que l'imprimeur est détenteur du label Imprim'vert qui garantit qu'il ne rejette pas de substances toxiques dans l'atmosphère. Vos impressions peuvent être réalisées sur du papier éco-labellisé en utilisant des fibres provenant de matières recyclées, de forêts gérées durablement et une encre végétale.

### > Les supports de communication

#### >> Auprès des médias

Le communiqué de presse permet d'annoncer le festival auprès des journalistes. Avant de l'envoyer, il faudra donc repérer les journalistes à cibler en fonction de leur spécialité, de leur zone (presse locale, régionale ou nationale) et de leur support de travail (presse écrite, radio, Tv, site d'informations en ligne).

Pour être vu et lu il devra comporter :

- Le nom de votre association
- Un titre clair et court
- Un chapô ; un paragraphe d'introduction du communiqué (maximum quatre lignes) qui résume l'essentiel de l'information en répondant aux questions : qui, quoi, où et quand.

## > Règles et conseils de sécurité et de confort

- Prévoir une société de sécurité ou des bénévoles pour assurer le contrôle des accès (billets, vérification des objets et animaux interdits...), la sécurité des lieux et la surveillance du matériel de spectacle.
- Un Dispositif Prévisionnel de Sécurité peut être demandé par l'autorité de police. Il est fortement conseillé de prévoir la présence d'un pompier ainsi que d'une ambulance, en cas d'urgence.
- Les seuils de niveaux sonores maximaux sont à respecter. Si possible, mettre à disposition des bouchons d'oreilles pour le public.
- Conseillé de mettre en place un stand de prévention routière proposant des éthylotests gratuits

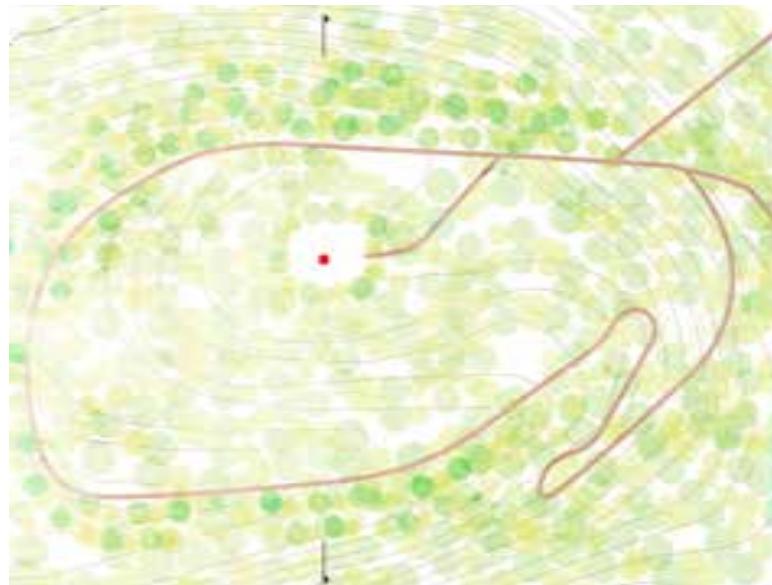
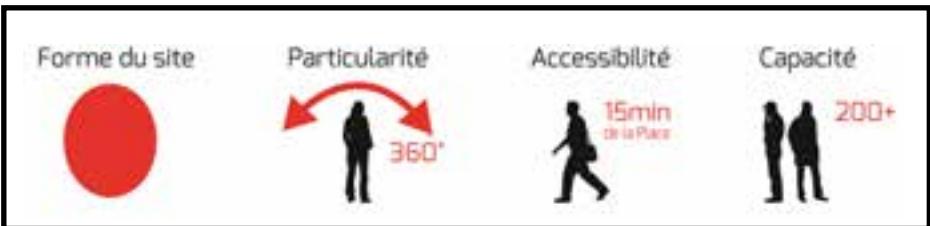
## > Accueil du public handicapé

La loi du 11 février 2005 pour l'Egalité des Droits et des Chances oblige les IOP (Installations Ouvertes au Public) à « être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public ».

Pour les installations recevant du public assis, il faut prévoir deux places PMR pour 50 au total puis une supplémentaire par tranche de 50.

Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente ce qui suppose la mise en place de rampes d'accès, de sanitaires adaptés, d'une signalétique spécifique et appropriée, etc

Source: <https://www.animafac.net/>





Le Pont de l'Echelette unit les communes de Fabras et Jaujac. Si, autrefois, il constituait le seul axe de communication pour rejoindre les hameaux de l'autre côté du Lignon, aujourd'hui il reste un formidable point d'observation sur les coulées basaltiques. Des falaises s'élèvent à plus de 20 mètres de haut et s'étendent sur 3.5 kilomètres. Sa forme, 50 mètres de long pour 2,5 m de large, en fait un scénario idéal pour des événements tels que des défilés, des expositions, des jeux de lumières. Le belvédère et les escaliers pour y arriver peuvent être utilisés comme gradins par les spectateurs pour observer les événements d'en haut. A cela s'ajoutent d'autres avantages considérables : il est desservi directement par un parking de 20-25 places, par une voie douce qui le relie à Jaujac et il dispose d'une vaste zone verte aménagée.

## Sécurité

Bien qu'en extérieur, dès lors qu'une manifestation est « fixe » et délimitée par une enceinte, le lieu sera soumis à la réglementation de sécurité des ERP (établissements recevant du public). Il est généralement admis qu'un ERP existe dès lors que le seuil de la 20<sup>e</sup> personne est atteint et si on ne se trouve pas dans le cas d'une déambulation extérieur. Dans le cadre du festival, les ERP seront de type « établissements spéciaux de plein air (PA). Il existe ensuite cinq catégories définies en fonction du seuil maximal de personnes pouvant être accueillies :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : au-dessus de 1500 personnes
- 2<sup>ème</sup> catégorie : de 701 à 1500 personnes
- 3<sup>ème</sup> catégorie : de 301 à 700 personnes
- 4<sup>ème</sup> catégorie : 300 personnes et en dessous,

### > Obligations administratives

- Demander une autorisation en mairie, entre 5 et 6 semaines avant le festival
- Passage d'une commission de sécurité. Dossier de sécurité complet à fournir qui décrit le festival, la jauge, réuni les plans et les certifications de conformité aux normes des installations.
- Si des chapiteaux, tentes ou gradins sont installés : une demande d'ouverture au public est à faire au moins un mois avant le festival, avec un dossier de sécurité
- L'installation d'un bar nécessite une autorisation de la mairie ainsi que le respect des réglementations concernant l'ouverture d'un débit de boisson ponctuel.
- L'assureur devra couvrir votre responsabilité civile en cas de préjudice causé au public

# Le festival et l'environnement

## > Logistique

Le festival ayant pour but de mettre en valeur des sites naturels, il apparaît indispensable d'adopter une démarche de protection de l'environnement en essayant notamment de réduire l'empreinte écologique du festival.

En amont des associations écologiques locales telles que la Ligue pour la protection des oiseaux, Les Amis de la Terre, France Nature environnement, seront à contacter afin de s'assurer avec elles que des espèces protégées ne sont pas présentes sur les lieux de l'événement.

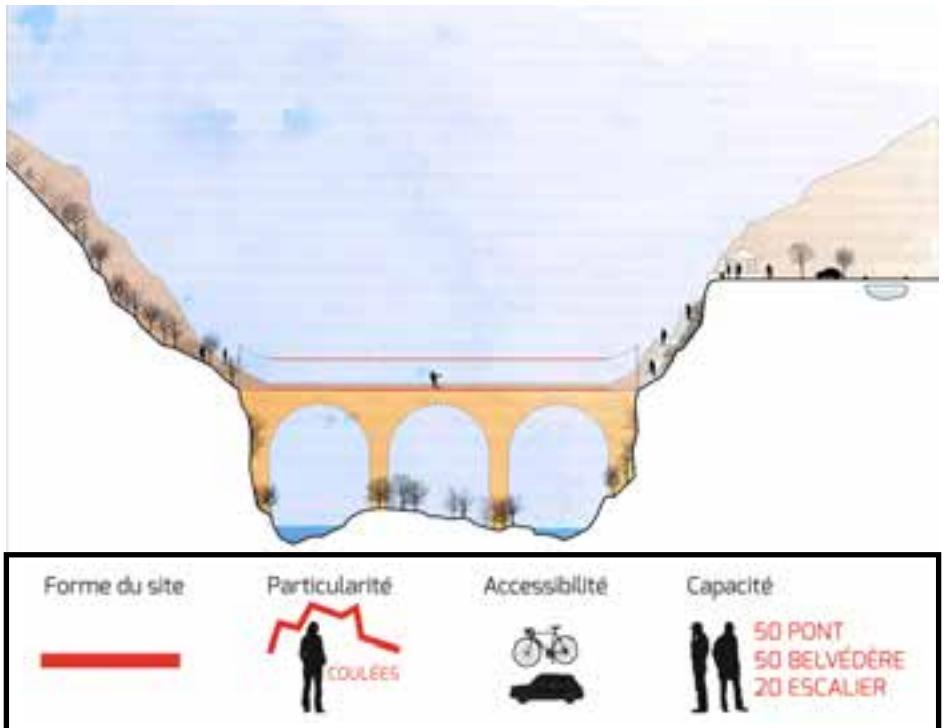
Si le choix est fait d'installer des WC, pensez aux toilettes sèches. De plus en plus répandues, elles sont louables à moindres coûts et permettent de proposer des WC propres et écologiques.

Proposez, via un forum internet ou la page Facebook de l'événement, de mettre en contact des personnes souhaitant faire le trajet ensemble afin de favoriser le co-voiturage.

## > Buvette et snack

Adressez-vous à des producteurs locaux via la chambre d'agriculture ou le réseau des AMAP. Dans ce territoire rural, vous trouverez facilement à moins de 50 kilomètres tout ce qui vous sera nécessaire à l'élaboration du snack et de la buvette. Concernant le thé et le café, très peu produits en France, tournez-vous vers les labels de commerce équitable.

Evitez les couverts et gobelets en plastique et préférez de la vaisselle à usage multiple, compostable ou encore biodégradable. Il est également possible de mettre en place un système de consigne pour les gobelets.



# L A T U R B I N E



Dans le site de la Turbine nous retrouvons trois éléments naturels : l'eau, la pierre et la végétation qui participent à une mise en scène puissante. Il s'agit d'un espace restreint avec un terrain accidenté et légèrement en pente, mais qui offre une multitude de profondeurs et de lieux pour s'asseoir selon différentes positions. Si la végétation n'est pas dense, le site reste visible même depuis le belvédère rue de Rieuchard. De plus, la Turbine est le site naturel le plus proche du centre bourg et le plus fréquenté, autant par les habitants que par les touristes puisqu'il offre un espace de baignade.



Le comité en charge de l'organisation peut demander à une troupe de créer un spectacle pour l'occasion.



Enfin il peut s'agir également de mettre en place une résidence qui soit un cadre de création pour le spectacle.

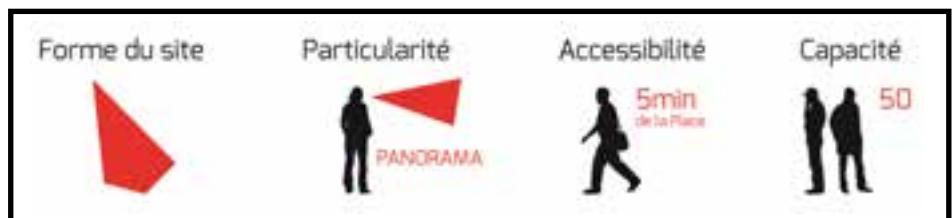
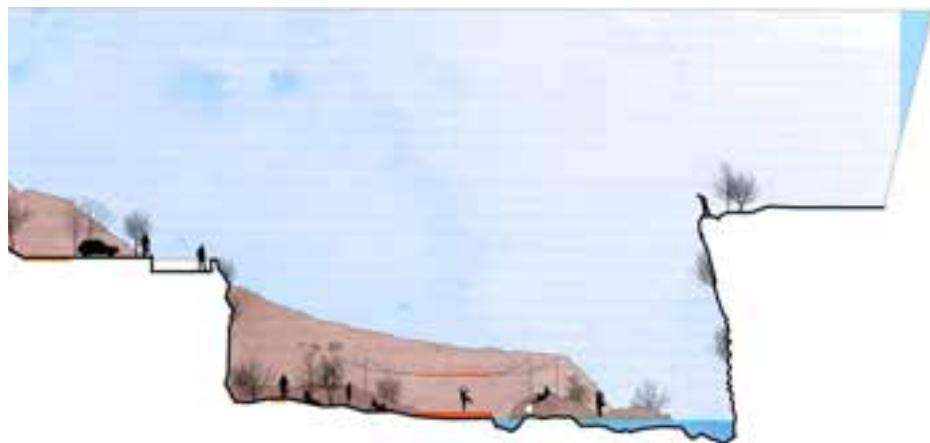
## Scenarii

En terme de production du spectacle, nous avons pu relever trois solutions qui s'offrent à la structure organisatrice après avoir pris contact avec les compagnies qui feront une représentation.

L'élection de l'un de ces scenarii dépendra en grande partie de l'expérience et des compétences des organisateurs du festival, des moyens qui sont à disposition, et des contacts avec des structures artistiques qui sont déjà établis.



Le spectacle peut déjà être en rapport avec la nature, thème du festival, et donc être reproduit tel quel à Jaujac.



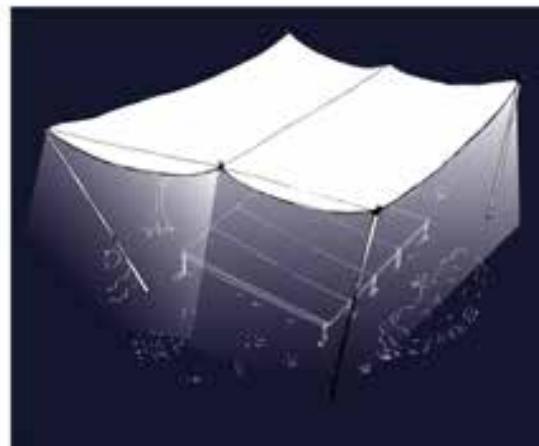
# L E D O N J O N



Le Chastelas est un point emblématique de Jaujac car il s'agit du quartier le plus ancien du village, perché sur une falaise rocheuse. Au sommet, le donjon constitue le dernier témoignage d'un château détruit, et domine tout le village. De la terrasse qui l'entoure il est possible d'observer les coulées basaltiques, l'étalement urbain de Jaujac ainsi que le château de Castrevieille et le cratère du volcan. L'espace du belvédère est parfaitement plat, mais ne peut pas accueillir plus d'une cinquantaine de personnes. Même si le parcours pour y arriver est bref et raide, les derniers mètres peuvent être parcourus à pied.

## > Jour et nuit

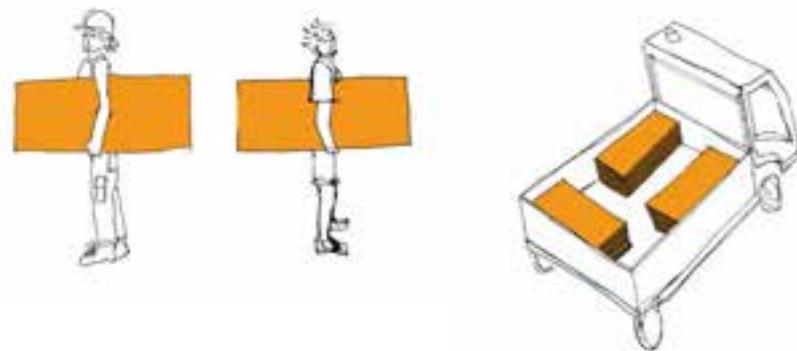
Le mobilier de l'évènement Natura Scena pourrait entièrement rester sur place toute la journée, laissant la possibilité aux visiteurs et aux habitants de Jaujac de profiter de cette installation. Aussi le plancher de la scène formerait des assises et proposerait une occupation de l'espace inhabituelle.





### > Installation

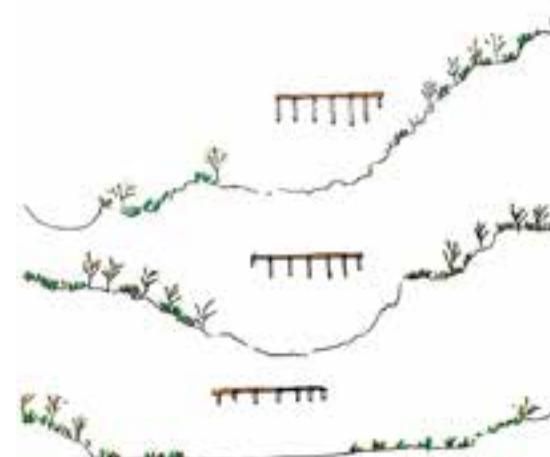
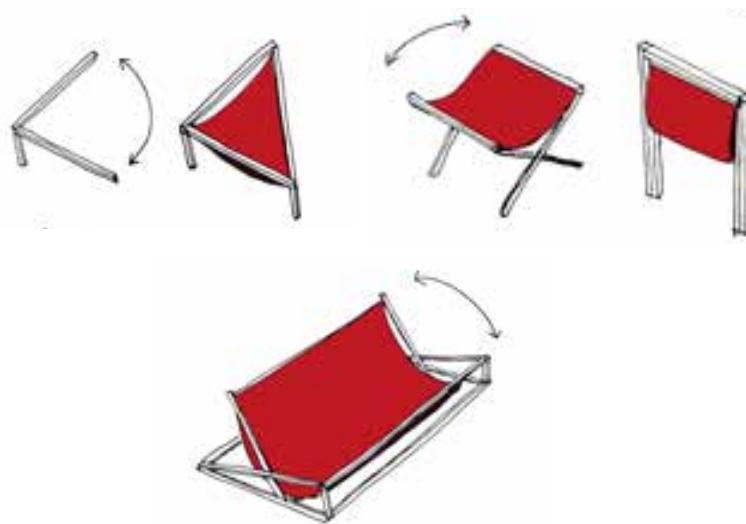
La question de l'installation est restée centrale dans notre réflexion dans la mesure où il s'agit d'un festival qui se pourrait être itinérant. Ainsi les problématiques de transportabilité, de légèreté, de rapidité et facilité de montage ont été pensées. En effet, en ce qui concerne la scène, elle est composée de planches de bois de 1m50 sur 50cm, d'une structure métallique à assembler sur place et d'un voile léger. Tous ces éléments peuvent donc être manipulés facilement par des agents municipaux ou des membres d'une association. La question du transport est d'autant plus centrale dans ce projet Natura Scena puisqu'il s'inscrit dans des sites naturels dont l'accès n'est pas obligatoirement carrossable. De plus, tout ce matériel a l'avantage d'être remplaçable à moindre coût face à l'usure ou les intempéries.



# Construction du projet

## > Insertion paysagère

En termes d'image du mobilier et de scénographie du lieu nous avons pensé à distinguer assises et scène en adoptant deux langages différents pour ces deux types d'éléments. La scène est composée de deux surfaces : celle du plancher et celle de la toile. Ce dispositif permet d'inscrire finement l'installation dans l'espace : la toile qui vient se placer au dessus du sol, fixée par des éléments verticaux ou par à un cordage relié aux arbres, donne une impression de flottement et de légèreté. Cette surface souple se révèle comme un éclairage diffus. Le plancher de la scène est modulable, il est composé de pièces de bois qui viennent s'assembler à une structure métallique. Les assises quant à elles laissent la possibilité aux spectateurs d'occuper le lieu naturel comme ils le désirent. Ces dernières sont de formes différentes mais partagent ces points : elles sont pliables, légères et composées de toile et de bois.



## > Adaptation

La taille des modules de la scène (1m 50 par 50cm) permet de s'adapter à toutes les surfaces, sachant que ces dernières sont variées. En effet alors que la Turbine dispose d'une surface plane très réduite, celle du volcan est plus conséquente. Certaines pièces de plancher arrondies participent à l'intégration du projet dans les sites naturels. La possibilité de varier la surface de plancher paraît intéressante dans une optique d'adaptation à la représentation choisie (théâtre, conte, défilé, danse,...) Le rapport à la pente est géré grâce à l'utilisation de pieds métalliques dont la hauteur peut être modulée.

